Nations Unies A/HRC/46/L.42

Assemblée générale

Distr. limitée
17 mars 2021
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme
Quarante-sixième session
22 février-23 mars 2021
Point 4 de l'ordre du jour
Situations relatives aux droits de l'homme qui requièrent l'attention du Conseil

Bélarus*, Chine et Fédération de Russie : amendement au projet de résolution A/HRC/46/L.19

46/… Situation des droits de l'homme au Bélarus à la veille et au lendemain de l'élection présidentielle de 2020

Modifier comme suit le paragraphe 7 :

7. *Demande également* aux autorités bélarussiennes d'assurer la tenue d'élections libres et régulières et d'entamer un véritable dialogue avec la société civile afin de renforcer l'état de droit, la démocratie et le respect du droit et des normes en matière de droits de l'homme et, à cette fin, de continuer de collaborer de manière constructive avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe ;

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

Merci de recycler